

L'actu du jour

Mot du jour : piratage

Les débats sur le projet de loi Création et Internet ont repris de plus belle à l'Assemblée nationale. Un texte qui prévoit d'arrêter le téléchargement illégal par une coupure de l'accès à Internet.



Une fenêtre de téléchargement sur Internet. (PHOTO AFP/Joel Saget)

Le mot:

Piratage vient du mot pirate et du latin *pirata*, tentative. Le piratage, c'est l'action de pirater. Pirater un film, un livre ou de la musique, c'est en faire un double ou une copie illégalement. Le piratage est interdit par la loi.

L'actu:

Cela chauffe dans l'Hémicycle! Le projet de loi Création et Internet contre le téléchargement illégal, dit «Hadopi», divise les députés. Hadopi (Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet) est l'instance chargée par le gouvernement d'avertir puis de sanctionner le pirate qui télécharge illégalement sur Internet.

Une loi en trois temps. Deux avertissements, puis la sanction si le pirate persévère. Une sorte de permis de conduire spécial Internet. À la troisième faute, le retrait de permis se matérialise par la suspension de l'abonnement à Internet, pour une durée d'un mois à un an.

Deux camps s'opposent. D'un côté, ceux qui défendent la protection de la vie privée et qui jugent cette loi trop répressive. De l'autre, ceux qui pensent que réguler le téléchargement permet de défendre le droit de propriété des artistes.

Du reste, ces deux camps s'accordent sur un point: celui de trouver une solution pour défendre la création des artistes.

Le 9 avril, le texte de loi Création et Internet avait été rejeté par les députés à 21 voix contre 15. Un Hémicycle presque vide avec 36 députés présents sur 577. Un vide qui laisse à penser que ce texte n'est peut-être pas encore

parfait. Les débats se poursuivront tout au long de la semaine.
[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)